

SERVICE DE MEDECINE LEGALE, TOULOUSE RANGUEIL

Consultations : Unité Médico-Judiciaire (UMJ) - Consultation Prévention Violence (CPV), Hôpital Rangueil, bâtiment H1, second sous-sol

	Unité Médico-Judiciaire (UMJ) (ou « consultation de coups et blessures volontaires)	Consultation de prévention de la violence
But	Constatation de lésions	Evaluation et prise en charge
Offre de soin spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat médico-légal - Débriefing psychologique - Information juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation globale <ul style="list-style-type: none"> * besoins * attentes * ressources - Orientation en réseau
Mode d'entrée (Dans tous les cas, se munir des dossiers médicaux en lien avec la violence).	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée sur réquisition (dépôt de plainte préalable souhaitable) - ou sur demande de la personne (se munir de la carte vitale) 	Entrée libre uniquement sur Rendez-vous
Prise de contact	Lundi-vendredi 8h30-11h30 sans RDV Certain après midi sur RDV (05 61 32 29 70)	Tél : 05 61 32 37 17 (si répondeur : laisser message et précautions utiles pour rappel des personnes concernées)
Plus de renseignement :	http://www.chu-toulouse.fr/-consultation-medico-legale-	http://www.chu-toulouse.fr/-consultation-prevention-violence-
		<p>Vous disposez de plaquettes et affiches pour informer les personnes en situation de violence disponibles sur demande : prevention.violence@chu-toulouse.fr</p> 